



CHAIRE D'ÉTHIQUE APPLIQUÉE

4 bourses de recherche

Dans le cadre de ses travaux de recherche, la Chaire de recherche en éthique appliquée offre 2 bourses de recherche de \$10,000 et 2 bourses de recherche de \$5,000 pour l'année académique 2010-2011. Les conditions d'admissibilité sont les suivantes :

1. Être inscrit à temps plein ou s'inscrire prochainement à temps plein à un des programmes de 2^e ou 3^e cycle offerts par le département de philosophie et d'éthique appliquée de l'Université de Sherbrooke, ou encore poursuivre une recherche postdoctorale sous la supervision d'un professeur associé à la Chaire d'éthique appliquée.
2. Poursuivre des recherches ou bien dans un des axes de recherche de la Chaire d'éthique appliquée (fondements de l'éthique appliquée, dimension philosophique et pragmatique; notion d'intervention en éthique - prise de décision, éthique institutionnelle, formation en éthique, etc.; finance socialement responsable et responsabilité sociale des entreprises) ou bien dans un des axes de recherche du nouveau doctorat en philosophie pratique (raisonnement pratique au cœur de l'éthique, place du discours dans la société, rapport individu/communauté).
3. Soumettre un dossier complet comprenant un CV et un projet de recherche détaillé avant le 1^{er} novembre 2010.

Les dossiers doivent être envoyés par courriel ou par la poste à :

André Lacroix
Titulaire de la Chaire d'éthique appliquée
150, Place Charles Le Moyne
Bureau 200
Longueuil, Québec
J4K 0A8
Andre.Lacroix@USherbrooke.ca

Les résultats seront annoncés à la mi-novembre 2010.